

Vous avez besoin d'une couverture médicale?

Need health insurance? (FRENCH)



....Nous
sommes là
pour vous
aider.

Entre le 1er novembre 2015 et le 31 janvier 2016, vous pouvez vous inscrire au programme de Loi de Soins Abordables (Affordable Care Act), une assurance médicale pour vous et pour les membres de votre famille.

- Si vous remplissez les conditions d'inscription au Healthy Michigan Plan, votre couverture démarrera immédiatement. Si vous remplissez les conditions d'inscription à la couverture régulière ACA, votre assurance commencera en 2016.
- Pour évaluer vos options et vous préparer à vous inscrire, visitez le site healthcare.gov. Il est possible que vous puissiez bénéficier de certaines réductions et obtenir une baisse d'impôts. Si vous n'êtes pas assuré(e) en 2016, vous devrez payer une pénalité quand vous remplirez votre déclaration fiscale en 2017.
- Si vous avez acheté une couverture médicale sur le site healthcare.gov dans le passé, vous devriez retourner sur le site pour mettre à jour vos informations, et renouveler votre couverture ou bien changer d'assurance. Si votre salaire ou votre situation familiale ont changé pendant l'année passée, ou changeront bientôt, vous devez mettre ces informations à jour sur le site.

Des Conseillers Financiers U-M pour les Patients sont disponibles pour vous aider à comprendre vos options. Rendez-vous sur le site www.uofmhealth.org/newoptions, ou contactez nos conseillers au (877) 326-9155, entre 8h00 et 20h00 du lundi au vendredi, ou bien par e-mail, à l'adresse suivante: PFC-Counselors@med.umich.edu.

